

# Pays Rhénan – Pour faire escale toute l'année

Chaque année, l'Office de tourisme du Pays rhénan publie « Escales au bord du Rhin », un magazine compilant des idées de sorties et les rendez-vous incontournables de la zone.

Par **Léo Doré** - 13 juin 2022



Le bac de Drusenheim, lien entre la France et l'Allemagne. / ©Visit Alsace

Escales est écrit à la manière d'un petit magazine. Dans la soixantaine de pages qui le composent, des « escales » en Pays rhénan sont listées, de Kilstett à Forstfeld. « *Il est très complet* », affirme fièrement Camille Scheydecker, maire de Soufflenheim et directeur de publication d'Escales. En effet, le livret commence avec un TOP 10 des incontournables de la région.

Au programme : un circuit potier à Soufflenheim, un détour par les écluses de Gambsheim, un voyage au pays de Goethe à Sessenheim ou encore un aller-retour à bord du bac de Drusenheim. Des temps forts et des personnalités ont été mis en avant. Il y a aussi une partie consacrée aux sorties en famille, aux bonnes adresses et à la gastronomie. « *Nous utilisons aussi de belles photos pour illustrer au mieux notre territoire. Escales donne envie de venir sur ce secteur intéressant : c'est le but de l'opération* », complète le directeur de publication. Toute une équipe est dédiée à sa rédaction : « *La rédactrice en chef, Christine Jaouen-Bohy, et son équipe compilent et mettent en avant les informations. Ils les traduisent aussi en allemand pour les transmettre le mieux possible à nos lecteurs* », explique Camille Scheydecker.



Le magazine Escalaes. / ©L.D.

## Une diffusion large

Pour sa rédaction, l'Office de tourisme du Pays Rhénan est en partenariat avec la Communauté de communes du Pays rhénan. « Les visiteurs de notre région peuvent le retrouver dans les offices de tourisme et les mairies, précise encore Camille Scheydecker. Il est aussi largement diffusé chez toutes les personnes citées, comme les restaurateurs, les musées, les potiers et tous les autres commerçants », ajoute-t-il. Un exemplaire sort chaque année.

« Il faut l'actualiser. Par exemple, l'agenda des fêtes change d'une année à l'autre. Les articles doivent aussi être modifiés au besoin, c'est essentiel. On est fier de ce support. C'est un document qui peut intéresser beaucoup de monde. C'est un vecteur de communication important dans notre secteur », conclut Camille Scheydecker.